

Compte rendu du CDAS du 30 Septembre 2024

Madame Cartier, adjointe de Madame Pernot, assure la présidence de la réunion.

Point 1 : Approbation du PV du CDAS du 14 Mai 2024

Le PV a été approuvé par les organisations syndicales

Point 2 : Présentation du compte rendu de l'activité 2023 de la Délégation

Madame Veyret, déléguée à l'action sociale du département, présente le compte rendu sous forme de diaporama.

Elle précise qu'elle a pris ses fonctions au 1^{er} Juillet 2023. Ce qui explique les faibles dépenses liées aux fournitures et aux frais de déplacement.

Les effectifs sont stables en 2023 dans le département : 415 actifs, 987 retraités et 220 enfants. Néanmoins, les subventions allouées pour les séjours enfants augmentent très fortement en 2023.

Une question a été posée au sujet de la restauration pour les douaniers après leur déménagement à la Cité Administrative : vont t'ils perdre leurs tickets restaurants ? Réponse à venir...

Pour 2024, le Restaurant Inter Administrations (RIA) propose un budget en hausse de 40 000 euros ! **Les membres du CDAS font remarquer que des cadres de la Direction faisaient partie du bureau du RIA auparavant et donc étaient au courant du budget engagé.** Monsieur Garrel va se renseigner au sujet de cette augmentation.

NOMBRE DE REPAS SERVIS AUX AGENTS EN 2023 : + 730 à Villeneuve sur Lot et – 1400 dans les restaurants conventionnés (RIA, Hôpital Marmande et restaurant l'Aubade)

Il est constaté une augmentation en 2023 des aides à l'installation : sûrement les agents du SIE relocalisé arrivés en avril 2023.

LES CREDITS D' ACTIONS LOCALES 2023

	Dépenses mandatées au 31/12/2023	Type de manifestation ou nature de la prestation	Nombre de manifestations	Nombre de bénéficiaires subventionnés
Arbre de Noël	10 362,79 €	Gûter enfants Jouets Chèques cadeaux Location salle Sapin Spectacle Réception	1	184 enfants
<u>Actifs/familles :</u>				
- Soutien scolaire	1 695,00 €	Soutien scolaire	1	104
- Coupons sport agents	2 052,00 €	Coupons sport agents	1	85
- Chèques rentrée 15 ans	520,00 €	Chèques BIMPLI 40€	1	13
<u>Retraités :</u>	1 174,00 €	Journée à Cahors	1	32
	1 740,00 €	Journée à St Cirq Lapopie	1	50
<u>Conventions :</u>				
- Psychologue	150,00 €		1	3
<u>Amitiés finances :</u>	123,30 €	Visites à domicile au cours de l'année ou en fin d'année agents ou retraités en difficulté	1	10
TOTAL	17 817,09 €		8	481

Point 3 : Présentation du compte rendu d'activité 2023 de l'assistant social

Monsieur Batzli, assistant social, présente son compte rendu en rappelant qu'il intervient à mi-temps pour le ministère des finances et pour le ministère de la justice.

Il précise que le taux de population rencontrée en 2023 dans le 47 est de 5,2 % contre 8 % pour le taux national.

Sur les 73 agents rencontrés : 44 sont des femmes et 29 sont des hommes.

60 agents actifs (dont 36 femmes et 24 hommes) et 13 pensionnés (8 femmes, 5 hommes)

Sur les 60 actifs, 34 étaient de catégorie C

L'origine de ces demandes vient de l'agent à 63 %.

Les signalements constatés sont pour des difficultés liées à la vie professionnelle, la vie familiale, à la santé, au budget (14 aides financières en 2023 au lieu de 4 en 2022) et ainsi qu'au logement.

Au sujet de l'accompagnement des changements professionnels, le dispositif de veille et de soutien (DVS), réunissant les médecins (de prévention et du travail), l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) et l'assistant du service social, n'a pas été enclenché en 2023 dans le département

(remarque des représentants de la CGT : motif principal, les absences de la médecin du travail !)

De plus, nous présumons qu'il n'y a pas eu de problèmes sur les changements professionnels...

Point 4 : Propositions de sorties pour fin 2024 et dépenses à envisager en cas de non réalisation

Deux sorties adultes sont proposées pour la fin d'année 2024 suite à l'annulation de celle du mois de juin. D'autres sorties laissent un reste à charge par agent trop important puisque la participation de l'Action Sociale ne doit pas dépasser 80 euros par agent.

Madame Veyret explique qu'elle a fait des choix avec Madame Pernot.

Les représentants du personnel font remarquer que les groupes de travail avec les membres du CDAS servent à choisir les sorties. Si c'est pour ne pas les réunir ou y revenir dessus ensuite, on dénie une fois encore leur rôle.

La sortie Cité de l'Espace à Toulouse a été écartée au profit de la sortie à Bordeaux (en pièce jointe : réalité virtuelle et Bassin des Lumières).

En cas de non réalisation de la sortie, il sera proposé aux agents le chèque culture ou le coupon sport. Cela devra être réalisé dans un temps restreint, avant la clôture des dépenses de décembre 2024.

Point 5 : Questions diverses

Madame Veyret propose une nouvelle poche de bonbons (un euro moins chère et plus qualitative) pour les enfants de l'Arbre de Noël.

Madame Cartier, **sur les recommandations de Madame Pernot**, demande de réfléchir à l'avenir d'une nouvelle organisation plus éco responsable (jouets venant de France, changer de salle pour venir à Agen, chèque cadeau uniquement...).

Autre sujet proposé, le Fonds d'Initiative Locale (FIL), un budget national alloué à des initiatives dans les départements sur des thématiques : développement durable, sport santé, enjeux du numérique...). Ce projet doit être présenté avant le mois de Février 2025. Un groupe de travail devrait se réunir avant les vacances de fin d'année.

Les représentants de la CGT sont intervenus pour rappeler leur souhait de voir diffuser les informations de l'Action Sociale Régionale en Nouvelle Aquitaine (SRIAS).

En effet, des actions sont souvent menées et les agents du Lot et Garonne ne sont pas informés (séjour aidants/aidés, chèque sport, réductions séjours, carte Cézam...)

Un groupe de travail devrait se réunir (semaine du 18 novembre 2024) sur les sorties 2025 et l'organisation de l'Arbre de Noël 2024.

Les élus CGT en CDAS

Séverine LAGARDERE – Patrice MARTIN

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date:..... Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN